

DEVENIR UNE COMMUNAUTÉ BIEN-AIMÉE : APPEL ET VISION 2022-2025

Provenance : exécutif du Conseil général

Rapport

Introduction

Compte tenu de la restructuration précédente de l'Église et en réponse aux propositions *BC03-Guider à dessein* et *BC05-Une vision pour nous ancrer*, le 43^e Conseil général a recommandé à son exécutif et au secrétaire général l'élaboration d'une mission et d'une vision communes pour l'Église Unie du Canada. L'exécutif du Conseil général a entrepris d'élaborer un énoncé pour chacune. De plus, ces travaux coïncident en partie avec le désir de l'exécutif d'établir quelques priorités claires pour les travaux nationaux de l'Église et du Bureau du Conseil général. Afin de poursuivre les travaux amorcés durant le mandat de Nora Sanders, et à la suite de la nomination du nouveau secrétaire général, Michael Blair, ces travaux ont été réunis pour être soumis à un processus de consultation qui a mené à l'élaboration d'une mission et d'une vision pour l'Église dans sa globalité et d'un plan stratégique complet pour le Bureau du Conseil général pour 2022-2025.

Les énoncés de mission et de vision proposés offrent des perspectives d'avenir ambitieuses, prometteuses et viables pour l'Église Unie du Canada. Ce n'est pas dans le but de servir les intérêts de l'institution ni pour répondre uniquement aux besoins des communautés de foi qui constituent notre héritage et notre présent que cette déclaration d'intention et d'espérance a été faite. Mais plutôt, parce que nous croyons que **l'Église Unie du Canada est appelée à témoigner, dans l'amour et la justice, de la guérison libératrice du Christ ressuscité ici et maintenant**. En exprimant une espérance commune « dans les circonstances présentes » (Esther 4,14), nous faisons de notre mieux pour mettre fin aux discours de repli et de désespoir. La définition d'une orientation forte et d'une vision claire pour l'Église de même que l'élaboration d'un plan stratégique pour le Bureau du Conseil général nous permettent de mettre tout en œuvre pour stimuler la croissance missionnaire, afin de ralentir et même d'endiguer la baisse de participation, les répercussions et la chute des revenus.

Dans la foulée des hypothèses du Groupe de travail sur la Révision globale, les énoncés de mission et de vision laissent imaginer des communautés de foi plus étendues que les paroisses locales, comprenant des camps, des centres de formation, des aumôneries, une vie communautaire et d'autres ministères. Ces énoncés prévoient les communautés de l'avenir, dont nous ne connaissons pas encore la forme. Il s'agit ici d'offrir ces énoncés à l'ensemble des fidèles pour leur engagement. Comment les communautés de foi et les conseils régionaux peuvent-ils prendre part à cet *appel* et à cette vision? Quels plans locaux et régionaux complémentaires peuvent découler du plan stratégique 2022-2025 ou y être associés pour l'Église, alors que ce dernier porte sur le rôle du Bureau du Conseil général en tant que coordonnateur, rassembleur et responsable de la formation de l'identité? Comment pouvons-nous nous unir autour de ce que nous pourrions être en tant que communauté bien-aimée – profonde, courageuse, audacieuse, diversifiée, connectée, pleine d'espérance, inspirante – en

vivant la Bonne Nouvelle qui continue à naître dans notre monde, même en ces temps plus difficiles?

Processus d'élaboration

Le processus d'élaboration s'est enclenché après la tenue du 43^e Conseil général, à Oshawa, du 21 au 27 juillet 2018, mais s'est intensifié en janvier 2021, à la suite de la mise sur pied d'une équipe consultative pour le projet provenant de l'ensemble de l'Église. Des rapports institutionnels, des réflexions et des énoncés pertinents ont été étudiés, et des valeurs organisationnelles ont été confirmées dans le cadre d'un processus qui a débuté par une réflexion qu'ont alimentée ensemble le Conseil national autochtone et l'exécutif du Conseil général. De plus, une série d'engagements sur les *relations justes* ont été approuvés et reconnus comme des éléments fondamentaux pour l'élaboration d'un quelconque plan, comme la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, les *Appels à l'Église* et Devenir une église antiraciste.

En février et mars 2021, les travaux se sont poursuivis dans un esprit de discernement qui tenait compte du contexte. Y ont pris part à nouveau le Conseil national autochtone et l'exécutif du Conseil général. On a relevé six domaines clés où la situation actuelle pouvait sembler difficile, tout en offrant également des possibilités. Trois orientations possibles et pertinentes dans ce contexte ont été définies pour le Bureau du Conseil général, en associant chacune à une proposition d'énoncés de mission et de vision. Il y a eu ensuite une série de consultations sur la mission, la vision ainsi que sur les objectifs et les initiatives possibles pour le Bureau du Conseil général : des séances de discussion ouverte du modérateur (5), des cercles de la constituante autochtone de l'Église (4) et des groupes de discussion virtuels réunissant certaines communautés dans l'Église et des partenaires (23). Ces rencontres virtuelles viennent s'ajouter à un ensemble de sondages ciblés.

Vers la fin du mois de juin, une proposition d'énoncés de mission et de vision a été élaborée et a été évaluée par les responsables dans l'Église, notamment les présidentes et présidents des conseils régionaux, les directrices et directeurs des écoles de théologie ainsi que les cadres. En août, les énoncés révisés ont été soumis aux personnes déléguées du Conseil général sous forme de sondage, pour un appui massif. Le 25 septembre 2021, la version finale des énoncés proposés a été présentée à l'exécutif du Conseil général qui l'a lue et révisée et qui l'a recommandée à cette convocation-rappel du 43^e Congrès général. Ce même 25 septembre, l'exécutif du Conseil général a approuvé les cinq objectifs stratégiques pour le Bureau du Conseil général, à partir desquels le secrétaire général élaborera un plan opérationnel responsable.

Tableau d'ensemble

Mission et vision pour l'Église Unie du Canada
en lien avec le plan stratégique 2022-2025 du BCG : vue d'ensemble



Éléments fondamentaux pour ce plan

Les affirmations, les valeurs et les engagements suivants sont considérés comme des éléments fondamentaux des énoncés de mission et de vision ainsi que du plan stratégique 2022-2025 du Bureau de Conseil général. Cette démarche constitue un prisme important à travers lequel les énoncés et le plan doivent être vus.

Affirmations tirées de notre tradition

- Les Principes de l'Union
- La Déclaration de foi de 1940
- La Confession de foi de l'Église Unie
- Notre foi chante

Valeurs définies avec le Conseil national autochtone et l'exécutif du Conseil général

- La foi chrétienne
- Le récit sacré
- La compassion
- L'intégrité
- Le respect
- La communauté
- L'équité
- La réconciliation
- Le service
- L'humilité
- L'innovation

Engagements tirés de nos déclarations

- Pour des relations justes avec les peuples autochtones : Qui sont évoquées dans les excuses et les engagements de l'Église Unie à la suite de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* et des appels des intendantes et intendants
- Pour devenir une Église qui est : antiraciste, interculturelle, inclusive, fonctionnellement bilingue
- Pour vivre les principes de partenariat en solidarité mondiale et canadienne¹

Approche

Pour l'Église Unie, un avenir prometteur repose sur la santé de chacune de ses parties – la structure nationale et régionale, les communautés de foi, y compris dans et avec la constituante autochtone de l'Église. Dans une Église en santé, la structure nationale soutient les régions qui à leur tour apportent leur soutien aux communautés de foi comme premiers lieux

Notamment *Reviewing Partnership in the Context of Empire* [Revoir nos partenariats dans le contexte de l'empire] (2008), *Canadian Partnership* [Partenariat canadien] (2012)

du ministère. Lors de la démarche de mise en œuvre de ce plan, l'attention sera accordée aux rôles de chacun et chacune ainsi qu'aux interrelations positives et solidaires.

Devenir une communauté bien-aimée : Mission et vision

L'énoncé de mission proposé a été élaboré dans le cadre d'un large processus de consultation qui exprime l'essence même de ce que l'Église Unie du Canada cherche à être en cette période. Bien que treize mots et quatre lignes ressortent, ils correspondent également au processus par lequel une foi profonde et ancrée incite à une vie de disciple dynamique, vécue dans le culte, le service et la communauté, et exprimée dans l'Église et le monde dans des actes audacieux de justice.

L'énoncé de vision met en évidence ce à quoi l'Église aspire à devenir au cours d'une période de cinq à dix ans.

En incarnant délibérément cette vision, il est ainsi possible de devenir ce que Martin Luther King Jr et les autres appelaient la *communauté bien-aimée*, à savoir l'avènement du royaume de Dieu qui s'étend, transforme et réconcilie sans cesse, à notre époque.

Mission

<i>Une spiritualité profonde</i>	Deep spirituality
<i>Une vie de disciple dynamique</i>	Bold discipleship
<i>Une quête audacieuse de justice</i>	Daring justice

Vision

Appelée par Dieu, en disciples de Jésus, l'Église Unie du Canada aspire à devenir une Église courageuse, connectée, évolutive, une Église constituée de communautés diversifiées, portées par le courage et l'espérance, unies par une spiritualité profonde, créatrices d'une liturgie inspirante et en quête audacieuse de justice.

Called by God, as disciples of Jesus, the United Church of Canada seeks to be a bold, connected, evolving church of diverse, courageous, hope-filled communities united in deep spirituality, inspiring worship, courageous community, and daring justice.

Objectifs stratégiques pour le Bureau du Conseil général

Afin de guider le Conseil général dans son cheminement vers la vision énoncée, cinq orientations stratégiques ainsi que des objectifs ont été proposés. Puisque ces objectifs ciblent le Bureau du Conseil général, ils ne seront pas présentés au Conseil général aux fins d'approbation. L'exécutif du Conseil général se chargera plutôt de les revoir et de les appuyer en principe, en attendant que le Conseil général approuve les énoncés de mission et de vision qui sont étroitement liés.

Bien que chaque objectif soit présenté comme un thème précis, il existe d'importants chevauchements entre chaque domaine. Chacun des objectifs fera l'objet d'un suivi avec des mesures pertinentes. Puisque le plan opérationnel est élaboré par le secrétaire général, ces objectifs seront associés à des initiatives et des projets qui seront également suivis de près et évalués de façon responsable.

Encourager la quête de justice : Collaborer à réparer l'Église et le monde

Réaliser d'importants progrès collectifs en matière de justice autochtone, d'équité raciale et de droits des personnes LGBTQ+ tant dans l'Église que dans le monde, tout en approfondissant manifestement la solidarité dynamique et efficace sur d'autres questions de justice, par l'entremise d'une collaboration œcuménique et d'un réseau confessionnel.

Stimuler le leadership : Adapter et innover pour une vie de disciple dynamique

Renouveler la vision du leadership en fonction de la nouvelle mission de l'Église – une spiritualité profonde, une vie de disciple dynamique et une quête audacieuse de justice – et harmoniser le discernement, le recrutement, la formation et le soutien des laïques et des pasteurs et pasteurs à cette vision.

Veiller au bien commun : Assurer l'équité et la durabilité dans les ressources

Accroître de manière significative la capacité et la volonté ecclésiales de prendre des décisions portant sur les propriétés et les ressources axées sur le ministère de l'Église dans son ensemble, tout en améliorant l'équité, la durabilité, les relations justes de même que l'efficacité et la rentabilité administratives.

Accroître l'intégrité : Vivre les engagements climatiques

Élargir les initiatives actuelles et les incorporer dans une stratégie ecclésiale dynamique et prometteuse qui accélère les réductions en vue d'atteindre l'objectif d'une baisse de 80 % des émissions d'ici 2030.

Intensifier l'invitation : Faire preuve d'humilité et de confiance dans le partage de la foi

Élaborer et appliquer des stratégies régionales et nationales qui sont efficaces et éclairées et qui favorisent la croissance des ministères existants tout en permettant de faire naître et de pérenniser de nouveaux ministères et de nouvelles communautés de foi.

Poursuite des discussions

Dans le cadre de ce processus, le secrétaire général, le modérateur et les membres de l'équipe du projet se sont entretenus virtuellement avec près de 1 000 partenaires et personnes dans l'Église. L'utilité de ces discussions a été confirmée, non seulement pour l'élaboration d'un plan stratégique, mais également pour la compréhension acquise durant ce processus. Lors de ces rassemblements, l'Esprit était présent et circulait parmi les gens qui faisaient part de leurs motifs de préoccupation et de leurs points de vue, et qui accueillaient ceux des autres. Les énoncés de mission et de vision proposés ont vu le jour au cœur de ces consultations.

Toutefois, en ce qui concerne le plan stratégique du Bureau du Conseil général, il est devenu évident que la totalité des points abordés ne peut et ne doit se retrouver dans un processus stratégique d'une durée limitée. Dans certains domaines, il faut poursuivre les discussions, soit de manière continue, soit pour résoudre des problèmes importants. Pour cette raison, il est recommandé de traiter prioritairement des points suivants lors de la poursuite des discussions :

- avec la constituante autochtone de l'Église, notamment, mais pas uniquement avec le Manitoba et le Cercle Keewatin, pour régler les questions en suspens en ce qui a trait à la restructuration de l'Église et des implications de l'autodétermination. Plus précisément, il faut résoudre la question à savoir si le Conseil national autochtone fonctionne comme une *super région*, en plus de s'occuper des demandes particulières pour le rétablissement des consistoires autochtones, comme Keewatin;
- avec la communauté francophone et l'Église dans son ensemble sur l'équité linguistique au sein et à l'extérieur de l'Église, historiquement et culturellement, ainsi que sur la façon de devenir fonctionnellement bilingue;
- avec les frères et sœurs œcuméniques canadiens et de pleine communion en ce qui concerne les possibilités d'approfondissement de la collaboration, comme dans les partenariats outremer, les plaidoyers coordonnés et la justice durable, tout en poursuivant la discussion sur le partage des tâches administratives, des services, des archives et de l'espace;
- portant sur le rôle du Bureau du Conseil général pour ce qui est des rôles des conseils régionaux et des communautés de foi.

La plupart des commentaires formulés lors des consultations – avec la composante autochtone de l'Église, les communautés francophones et les partenaires œcuméniques – figurent dans le plan stratégique du Bureau du Conseil général; toutefois le plan ne rend pas compte parfaitement de la substance des discussions inachevées comme recommandé précédemment.

Que va-t-il se passer?

Si le 43^e Conseil général accepte les énoncés de mission et de vision, voici les prochaines étapes qui sont prévues :

- en collaboration avec les membres de l'équipe du projet initiale et d'autres personnes, et en s'appuyant sur les premières avancées, un processus d'animation sera amorcé dans toute l'Église. Lors de ce processus, les résultats des consultations seront transmis et les énoncés de mission et de vision seront distribués afin de susciter la réflexion et le dialogue sur le sens qu'ils revêtent pour les conseils régionaux et les communautés de

foi, y compris pour apporter plus de discernement dans la constituante autochtone de l'Église. Des documents seront produits pour amorcer et alimenter une réflexion et une étude théologiques ainsi qu'une planification ministérielle pertinente;

- en novembre, l'exécutif du Conseil général ratifiera les objectifs stratégiques qui ont été approuvés en principe le 25 septembre et orientera le secrétaire général pour la création d'un budget pour 2022 et d'une stratégie financière à long terme liée à ce nouveau plan;
- le Bureau du Conseil général définira des cibles et des indicateurs pour les objectifs stratégiques pour la période de 2022 à 2025 et commencera à déterminer des données de référence;
- le Bureau du Conseil général entamera un processus de transition pour comparer les travaux existant aux objectifs et dotera le personnel d'outils de planification et de production de rapports;
- à l'aide d'une série d'initiatives possibles, le Bureau du Conseil général élaborera un premier plan opérationnel pour une *super année* portant sur ses projets et ses activités pour la période de septembre 2022 à décembre 2023 et qui a un lien direct avec les objectifs stratégiques. Pour les années subséquentes (2024, 2025), des plans opérationnels pour les années civiles seront conçus à partir de l'évaluation de l'année précédente.

Équipe du projet

Pasteure Karlene Brown-Palmer

Allan Buckingham

Amy Haynes

Pasteure Beth Hayward

Pasteur Éric Hébert-Daly

Diacre Richard Manley-Tannis

Pasteur Murray Pruden

Pasteur Michael Blair, secrétaire général

Pasteur à la retraite Richard Bott, modérateur

Jennifer Henry, chargée de projet

Le rapport ci-dessus, intégrant de légères modifications pour en améliorer la lecture, a été présenté en appui à la proposition voulant que le 43e Conseil général « adopte la déclaration de mission et de vision... au nom de toute l'Église; et recommande aux conseils régionaux, aux communautés de foi et aux ministères intégrés à l'Église Unie de s'y pencher dans l'étude et le discernement pour leur ministère ». Cette proposition a été entérinée le 21 octobre 2021.

Dans la foulée de cette proposition, au moment de sa ratification par l'exécutif du Conseil général de novembre 2021, des membres de la constituante autochtone de l'Église ont demandé l'utilisation d'un autre terme que le mot mission, connoté par un héritage colonial de violence. Dorénavant, le terme mission est remplacé par appel. De plus, les mots ouvert, accessible et sans entraves ont été ajoutés aux engagements par l'exécutif du Conseil général.